

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**SAINT-GERVAIS, LUNDI 13 SEPTEMBRE 2010**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)  
G0R 3C0**

*PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 13 septembre 2010 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :*

*Madame Diane Bilodeau  
Madame Denise Lapierre  
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux  
Madame Suzy Breton  
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

*Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.*

*Est aussi présent, Monsieur Jérôme Fortier, directeur général & secrétaire-trésorier.*

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE**

**2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption du procès-verbal*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Avis de Motion : Règlement concernant la circulation et le stationnement et autres règles relatives aux chemins et à la sécurité routière dans la municipalité*
8. *Résultats des soumissions pour la vente du Chasse-Neige Mack*
9. *Coupe de bois pour un 4<sup>e</sup> étang*
10. *Suivi-Développement Lapierre-Offre d'achat*
11. *Recommandation de paiement no 2-Développement Lapierre*
12. *Offres de service GENIVAR pour surveillance de chantier, surveillance bureau et plans tel que construit*
13. *Signature des actes notariées et servitudes*
14. *Appels d'offres publiques pour l'Aggrandissement du Poste incendie*
15. *Drainage entre la rue du Repos et la rue des Aînés*
16. *Suivi Centre de la Petite Enfance*
17. *Télésurveillance avec Protectron*
18. *Club motoneige Bellechasse*
19. *Varia :-Terrain de Soccer-Terrain Tennis  
-Refinancement du règlement #262-05  
-Enseigne municipale  
-Efficacité énergétique/Hydro-Québec  
-Suivi nuisances*
20. *Levée de l'assemblée*

100901 *IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU*

*ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.*

*Adopté unanimement*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

100902 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du 16 août 2010 tel que présenté et déposé à la table du conseil.*

*Adopté unanimement*

### **4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS**

100903 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois d'août tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :*

<i>Administration générale :</i>	<i>41 965.62\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>8 497.89\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>41 354.15\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>60 344.62\$</i>
<i>Santé &amp; Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>24 111.76\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>21 905.46\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>0\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0\$</i>
<b><i>TOTAL :</i></b>	<b><i><u>198 179.50\$</u></i></b>

*Adopté unanimement*

### **5. COMMUNIQUÉS**

5.1 *Entraide Solidarité Bellechasse*

*Objet : Location de salle pour 150 personnes à titre gratuit*

100904 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Saint-Gervais fasse un don pour l'organisme Entraide Solidarité Bellechasse en guise d'aide financière pour défrayer les coûts de location d'une salle à Saint-Gervais.*

*Adopté unanimement*

- 5.2 *Unicoop*  
*Objet : Demande de commandite pour tournoi de golf*
- 5.3 *Fabrique de Saint-Gervais*  
*Objet : Lettre de remerciement*
- 5.4 *Monsieur Noël Dionne*  
*Objet : Facture pour le transport de la terre*
- 5.5 *M.R.C. de Bellechasse*  
*Objet : Présentation des projets pour l'année 2011*
- 5.6 *Maison des enfants de Bellechasse*  
*Objet : Demande de soutien financier*
- 5.7 *Bibliothèque Faubourg de la Cadie, Saint-Gervais*  
*Objet : Procès-verbal de l'assemblée du 26/05/2010*
- 5.8 *La randonnée cycliste et pédestre Desjardins*  
*Objet : Lettre de remerciement*

## **6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

*Aucune question n'est posée.*

## **7. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT ET AUTRES RÈGLES RELATIVES AUX CHEMINS ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA MUNICIPALITÉ**

**AVIS DE MOTION** *AVIS DE MOTION est par la présente, donné par DANIEL NADEAU, conseiller, que le Conseil adoptera lors d'une séance ultérieure, Règlement concernant la circulation et le stationnement et autres règles relatives aux chemins et à la sécurité routière dans la municipalité.*

*Ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté, puisque tous les membres du Conseil en ont reçu une copie et qu'il est disponible, pour consultation, au Bureau municipal.*

## **8. RÉSULTATS DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DU CHASSE-NEIGE MACK**

*Aucune Offre d'achat n'a été faite pour le camion MACK.*

*Les membres du conseil suggèrent au Directeur général d'inscrire le Camion sur les Petites Annonces Classées.*

### **9. COUPE DE BOIS POUR UN 4<sup>e</sup> ÉTANG**

100905

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE Monsieur Mario Lemieux soit autorisé à faire la coupe de bois aux étangs aérés pour la construction future d'un 4<sup>e</sup> étang.*

*Adopté unanimement*

### **10. SUIVI – DÉVELOPPEMENT LAPIERRE-OFFRE D'ACHAT**

*ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais fait la vente de terrains résidentiels;*

*ATTENDU QUE les obligations de l'acquéreur sont bien définies dans chaque contrat de vente;*

*ATTENDU QUE pour faire une Offre d'Achat sur un terrain, l'acquéreur doit fournir un dépôt de 1 000.00\$ et ensuite dans le mois qui suit, doit faire l'acquisition du terrain par un acte notarié et aussi faire le déboursé final;*

*ATTENDU QU'une demande a été adressée aux membres du conseil concernant le terme du déboursé pour l'achat d'un terrain;*

*ATTENDU QUE ce terme semble court pour certains acquéreurs, il ne laisse pas la chance d'acheter le terrain et le payer et ensuite construire la résidence;*

*EN CONSÉQUENCE,*

100906

*IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte lors d'un achat de terrain, un dépôt de 10 000.00\$ à la signature d'un acte notarié, 10 000.00\$ l'année suivant la signature de l'achat et le paiement final avant d'émettre le permis de construction.*

*QUE toutes les autres obligations de l'acquéreur devront être respectées.*

*Adopté unanimement*

### **11. RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 2 - DÉVELOPPEMENT LAPIERRE**

100907

*IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte la recommandation de la Firme GENIVAR pour le paiement no 2 et finale de la Cie Wilfrid Allen pour le projet du Développement Lapierre au montant de 700 183.60\$.*

*Adopté unanimement*

**12. OFFRES DE SERVICE GENIVAR POUR SURVEILLANCE DE CHANTIER, SURVEILLANCE BUREAU ET PLANS TEL QUE CONSTRUIT**

100908 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR SUZY BRETON*

*ET RÉSOLU D'accepter l'Offre de service pour la surveillance de chantier de la Firme GENIVAR au montant de 21 300.00\$ plus taxes.*

*Adopté unanimement*

100909 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU D'accepter l'Offre de service pour la surveillance de bureau de la Firme GENIVAR au montant de 17 943.00\$ plus taxes.*

*Adopté unanimement*

100910 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU D'accepter l'Offre de service pour l'obtention de plans « Tel que construit » de la Firme GENIVAR au montant de 3 100.00\$ plus taxes.*

*Adopté unanimement*

**13. SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS ET SERVITUDES**

100911 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU*

*ET RÉSOLU QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer tous les actes de promesses d'achat ainsi que tous les actes notariés à intervenir lors de la vente des terrains résidentiels et commerciaux appartenant à la municipalité de Saint-Gervais.*

*Adopté unanimement*

**14. APPELS D'OFFRES PUBLIQUES POUR L'AGRANDISSEMENT DU POSTE INCENDIE**

*Les plans seront terminés dès la semaine prochaine.*

**15. DRAINAGE ENTRE LA RUE DU REPOS ET LA RUE DES AÎNÉS**

*Les membres du conseil discutent des problèmes d'égouttement de deux terrains sur la rue du Repos et des Aînés. La municipalité de Saint-Gervais ne s'implique pas dans les problèmes de drainage résidentiel.*

**16. SUIVI CENTRE DE LA PETITE ENFANCE**

100912 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais va de l'avant pour l'obtention d'un Service de Garde de 44 places en installation conjointement avec le bureau coordonnateur C.P.E. L'Escale de Sainte-Claire.*

*QUE la municipalité de Saint-Gervais s'impliquera financièrement pour la présentation d'une demande auprès du Ministère de la Famille et des Aînés.*

*QUE suite à l'acceptation de la demande, la municipalité de Saint-Gervais s'impliquera conditionnellement à l'acceptation d'un règlement d'emprunt à présenter à la population.*

*Adopté unanimement*

**17. TÉLÉSURVEILLANCE AVEC PROTECTRON**

100913 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais demande l'installation de nouveaux dispositifs de sécurité avec PROTECTRON pour le bureau municipal, au coût de 834.19\$ plus taxes.*

*Adopté unanimement*

**18. CLUB MOTONEIGE BELLECHASSE**

*ATTENDU QUE le Club Motoneige Bellechasse possède un traîneau d'évacuation médicale originalement destiné au secteur Saint-Gervais;*

*ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais a accepté d'opérer cet équipement et d'en être propriétaire;*

*ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais desservira les sentiers de motoneige et effectuera également toute autre intervention nécessaire dans son secteur d'opération requérant les services du traîneau d'évacuation médicale;*

*ATTENDU QUE la municipalité ne peut assurer le traîneau et ses accessoires si elle n'est pas propriétaire dudit équipement et que le Club Motoneige Bellechasse ne désire plus en être propriétaire.*

*EN CONSÉQUENCE,*

100914

*IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU*

*ET RÉSOLU QUE la propriété du traîneau d'évacuation médicale et de ses accessoires soit cédée à la municipalité de Saint-Gervais qui s'engage à porter secours et fournir le service d'évacuation sur avis du Centre d'appel d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA).*

*Adopté unanimement*

#### **19. VARIA**

#### **TERRAIN DE SOCCER-TERRAIN DE TENNIS**

*Le Directeur général fait un suivi auprès des membres du conseil concernant le terrain de soccer et de tennis.*

#### **REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT #262-05**

100915

*IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte l'offre qui lui est faite de le Centre Financier aux Entreprises Desjardins Lévis-Lotbinière-Bellechasse pour son refinancement d'un emprunt de 65 112\$ par billets en vertu du règlement 262-05, au pair ou au prix de : 100 échéant en série 5 ans comme suit :*

3,200.00\$	5.00%	9 septembre 2011
3,300.00\$	5.00%	9 septembre 2012
3,500.00\$	5.00%	9 septembre 2013
3,600.00\$	5.00%	9 septembre 2014
3,800.00\$	5.00%	9 septembre 2015

*QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.*

*QUE le maire et le directeur général soient autoriser à signer ce règlement d'emprunt pour et au nom de la municipalité de Saint-Gervais*

*Adopté unanimement*

### **EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

*Suite à la campagne sur l'efficacité Énergétique d'Hydro-Québec, la municipalité de Saint-Gervais a amassé une somme de 2 655\$ sur une possibilité de 4 032\$. Cette somme servira à réduire les coûts de conception du nouveau site WEB de la municipalité de Saint-Gervais.*

### **ENSEIGNE MUNICIPALE**

100916 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse l'acquisition d'une nouvelle enseigne électronique par Les Enseignes SIMON inc. Au coût de 21 829.66\$ plus taxes.*

*DE faire également la réparation de l'enseigne existante au coût de 2 340.00\$ plus taxes.*

*Adopté unanimement*

### **NUISANCES**

*Les membres du conseil demandent un suivi concernant les bâtiments nuisibles.*

### **CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Je, soussigné, Jérôme Fortier, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité. J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 13 septembre 2010.*

---

*Jérôme Fortier  
Directeur général  
& Secrétaire-trésorier*

### **20. LA LEVÉE DE LA SÉANCE**

100917 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

*APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

*ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 22h20*

*Adopté unanimement*

*Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;*

*À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):*

---

---

---

*Gilles Nadeau, maire*

---

*Jérôme Fortier, directeur général  
& secrétaire-trésorier*